

Questions orales

ON DEMANDE DE MODIFIER LA DATE DE PRISE D'EFFET DU BUDGET

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Revenu national. Les fonctionnaires de ce ministère ont confirmé aujourd'hui qu'ils prévoient traiter trois fois les déclarations d'impôt de certains contribuables pour éviter d'avoir à effectuer des remboursements trop tardifs. De toute apparence, les mêmes déclarations seront traitées selon l'ancien système, existant avant le budget, d'autres le seront selon le nouveau système fondé sur le budget et, enfin, d'autres, si cela se révèle nécessaire, selon les nouvelles dispositions budgétaires concernant les questions fiscales qu'on adopterait éventuellement.

Étant donné que des représentants du ministère du Revenu national ont déclaré que seulement une minorité de contribuables sont touchés par les dispositions du budget de novembre 1981 pour l'année d'imposition 1981, le ministre ne convient-il pas qu'il serait à la fois plus simple et plus économique, tant pour le gouvernement que pour les contribuables, de modifier la date de prise d'effet du budget afin que les contribuables n'en soient pas touchés pour l'année d'imposition 1981?

L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national): Madame le Président, il me faut répéter ma dernière réponse. A propos du retard dans les remboursements, je dois répéter au député qu'il n'y en a pas. Près de deux millions de chèques de remboursement ont été émis jusqu'ici, cette année, et nous sommes bien en avance par rapport à l'année dernière. Il n'y a pas de retenu des remboursements et nous dépouillons les déclarations d'impôt au fur et à mesure qu'elles nous parviennent.

Mlle MacDonald: C'est faux!

M. Rompkey: Le ministère du Revenu national agit conformément à la loi. Nous encourageons les gens à remplir leur déclaration d'impôt en tenant compte des nouvelles dispositions budgétaires et d'ajouter à leur déclaration une note nous indiquant là où les nouvelles dispositions s'appliquent dans leur cas. Nous n'accusons aucun retard.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA DÉCLARATION DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA AU SUJET DU REVENU DU TRAVAILLEUR

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre et, comme elle concerne la politique en général, j'espère qu'il y répondra. Il secoue la tête. Le miasme qu'il dégage doit encore le déranger aujourd'hui. Je poserai donc la question à quiconque là-bas s'occupe des questions financières ou s'y intéresse.

Étant donné que le travailleur industriel moyen gagne au Canada \$19,000 par année et qu'une famille moyenne qui touche le salaire minimum vit sous le seuil de la pauvreté dans nos villes canadiennes, le premier ministre est-il d'accord avec le gouverneur Bouey pour dire que ces travailleurs doivent réduire leur revenu réel pour que le gouvernement en arrive à juguler l'inflation au Canada?

• (1425)

M. Douglas Fisher (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le gouverneur Bouey n'a pas dit qu'ils devraient réduire leur revenu. Il a dit qu'ils ne devraient pas exagérer leurs revendications en matière de pouvoir d'achat.

Des voix: Oh, oh!

M. Epp: John Evans n'aurait pas dit cela.

L'ANALYSE DU GOUVERNEUR

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'aimerais poser une autre question au député qui vient de prendre la peine de répondre à la place du premier ministre. Je tiens tout d'abord à signaler que ma question portait sur le revenu réel. Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, a déclaré que le revenu réel des travailleurs n'avait pas cessé de diminuer depuis quatre ans, mais qu'ils ne devaient pas s'attendre à une amélioration de la situation ni compter sur ce qu'il a appelé un «rattrapage». Nous estimons que l'on devrait réserver un meilleur sort aux travailleurs moyens. S'ils sont dans cette situation, c'est de la faute du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Je répète donc ma question. Le gouvernement partage-t-il la position de M. Bouey selon lequel les salariés ou les travailleurs moyens de l'industrie doivent accepter une diminution de leur salaire réel pour permettre au gouvernement de réduire l'inflation au cours de l'année qui vient?

M. Douglas Fisher (secrétaire parlementaire du vice-premier et ministre des Finances): Madame le Président, je tiens tout d'abord à remercier le chef néo-démocrate pour sa comparaison flatteuse.

M. Clark: Profitez-en, vous n'êtes pas là pour longtemps.

M. Fisher: Je tiens à faire remarquer au député que le gouverneur a tenu le même langage aux sociétés auxquelles il a demandé de réduire leurs profits, de la même façon qu'il a demandé à tous les Canadiens de réduire leurs dépenses. Ce n'est pas rendre service aux travailleurs, quel que soit leur salaire, que de laisser l'inflation monter en flèche. C'est cette attitude que nous devrions tous adopter.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE LE LICENCIEMENT DU GOUVERNEUR

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma dernière question s'adresse au premier ministre. Le gouverneur Bouey a signalé que les ouvriers non spécialisés doivent accepter de voir diminuer leur niveau de vie réel. Il a également reproché aux agriculteurs qui ont organisé des offices de commercialisation d'être cause d'inflation, même si leur revenu réel diminuera vraisemblablement de 15 p. 100 cette année. Ce faisant, il a prouvé clairement qu'il était tout à fait insensible à la situation des Canadiens moyens, d'où qu'ils soient. Si le premier ministre tient à ce que l'on comprenne la situation des Canadiens moyens et qu'on y soit sensible, peut-il prendre des mesures concrètes en licenciant ce gouverneur de la Banque du Canada au cœur de pierre?